

226C0976
FR0000054421-DIV13

3 juillet 2026

Début d'une période de préoffre (article 223-34 du règlement général)

BOURRELIER GROUP
(Euronext Growth Paris)

Le 2 juillet 2026, ont été annoncées les caractéristiques d'un projet d'offre publique de retrait que la société M14 envisage de déposer sur les actions de la société BOURRELIER GROUP¹.

Par conséquent, cette publication marque le début de la période de préoffre, pendant laquelle les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres BOURRELIER GROUP sont applicables.

¹ Cf. communiqué diffusé par la société BOURRELIER GROUP le 2 juillet 2026.